



## Programme de la formation

### Stage « Sensibilisation au code IMDG »

#### Public concerné

Toute personne que le responsable d'entreprise discernera comme devant être sensibilisée à la problématique du transport maritime de marchandises dangereuses pour faire face à ses fonctions.

Il s'agit de personnes devant comprendre les implications de la réglementation dans leur domaine de travail sans pour autant avoir besoin de chercher elles mêmes dans le code :

- **dirigeant et des cadre** avoir une vision des principes afin de définir sa politique
- **commerciaux** afin de mieux comprendre l'impact sur le prix et mieux vendre
- **juriste** pour mieux défendre votre entreprise lors de litige
- **logistique, documentation** etc. : mieux comprendre le pourquoi de ce qu'ils font.

Ce stage sert de base de connaissance pour un stage de *formation pratique spécifique* (par exemple **groupeurs, personnel sur les terminaux** etc.)

#### Les objectifs

À la fin de la formation, le stagiaire doit avoir acquis les bases nécessaires afin d'être capable de défendre son entreprise en cas d'incident, de vérifier qu'au sein de son service les procédures appliquées sont conformes à la réglementation, de conseiller ses clients dans les démarches à accomplir pour le transport de marchandises dangereuses. Leurs nouvelles connaissances doivent leur permettre d'appréhender les problèmes liés aux marchandises dangereuses avec une meilleure réactivité.

#### Contenu du stage

Cette formation est conforme à la demande de « sensibilisation » demandée au chapitre 1.3 du code IMDG.

- Diaporama présentant la problématique maritime
- Évaluation de l'importance des dangers par la classification de ses risques
- Classe, groupe d'emballage, familles chimiques, polluant marin
- La documentation, A quoi s'engage-t-on ? Les précautions à prendre
- Étiquetage et marquage des colis.
- Étiquetage et marquage des conteneurs.
- Les emballages adaptés au produit. leurs codifications, leurs homologations
- Séparation des classes au sein du conteneur.
- Séparation des familles chimiques au sein du conteneur.
- Le chargement en quantité limitée.et quantité exceptée.
- L'emportage du conteneur de marchandises dangereuses.

## **La méthode pédagogique**

Lors de la présentation en début de stage, ces points sont affinés afin que le formateur puisse orienter son action formatrice au plus près des besoins de l'entreprise. Le but est de s'assurer de la parfaite adéquation entre le besoin du stagiaire pour son poste et le contenu de la formation qui va lui être apporté.

Le stage est composé d'une alternance de sensibilisation à la problématique maritime et d'explication du Code IMDG

Basé sur la longue expérience maritime du formateur, les exemples concrets sont choisis afin d'éveiller l'attention du stagiaire sur les pièges courants à éviter.

## **Déroulement du stage**

Durée : 7 h réparties sur 1 jour, horaire à la convenance de l'entreprise formée.

Les horaires, le nombre de participants, le lieu et les modalités financières sont tels que définis dans la convention de stage

Entreprise de formation : SAFE+

Formateur : Marc COPPEAUX

## **Suivi et Evaluation**

La vérification des acquis est faite par le biais des questions posées par les stagiaires pendant et à la fin du stage ainsi que par des questions posées en cours et fin de stage par le formateur.

Une feuille d'évaluation est remplie par le stagiaire en fin de stage.